



EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
JEUDI 27 JUIN 2024 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

**OBJET :** D9 - Salle de spectacle EDEN - Avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2022/2024 conclues avec la SCIC Belle Factory et l'Association Angérienne d'Action Artistique

**Date de convocation :** ..... 21 juin 2024

**Nombre de conseillers en exercice :** ..... 29

**Nombre de présents :** ..... 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusées ayant donné pouvoir :** ..... 3

Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jocelyne PELETTE à Mme la Maire ; Sabrina THIBAUD à Cyril CHAPPET

**Absents excusés :** ..... 5

Houria LADJAL ; Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET ; Pierre-Michel MARCH

**Présidente de séance :** Françoise MESNARD, Maire

**Secrétaire de séance :** Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.



\*\*\*\*\*

## D9 - Salle de spectacle EDEN - Avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2022/2024 conclues avec la SCIC Belle Factory et l'Association Angérienne d'Action Artistique

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

La Ville de Saint-Jean-d'Angély, au travers de sa salle de spectacle EDEN, mène une politique de diffusion culturelle pluridisciplinaire de qualité et s'adressant à tous les publics, en s'appuyant sur trois partenaires conventionnés :

- la SAS Production 114 ;
- la SCIC Belle Factory ;
- l'Association Angérienne d'Action Artistique (A4).

La SAS Production 114 est liée à la Ville de Saint-Jean-d'Angély par une convention pluriannuelle d'objectifs courant sur les années 2023 et 2024. La SCIC Belle Factory et l'A4 sont liées à la Ville de Saint-Jean-d'Angély par des conventions pluriannuelles d'objectifs courant sur les années 2022, 2023 et 2024. Elles contribuent, de par leur expertise, leur programmation et leur réseau, au succès et au rayonnement de la salle de spectacle EDEN.

Cette politique a permis à la salle de spectacle EDEN de la Ville de Saint-Jean-d'Angély d'être reconnue en 2022 comme « lieu culturel » par le Département de la Charente-Maritime et subventionnée à ce titre en 2022, en 2023 et en 2024.

Au vu de cette reconnaissance, la Ville souhaite conforter et renforcer ces partenariats, notamment par le biais de l'augmentation des subventions allouées, objet des annexes aux conventions proposées ici.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les avenants aux conventions ci-jointes ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à les signer ;
- de verser à la SCIC Belle Factory une subvention d'un montant annuel de 65 000 € au titre de l'année 2024 ;
- de verser à l'A4 une subvention d'un montant de 83 700 € au titre de l'année 2024.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2024.

Le Conseil municipal, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.